



BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ELEVAGE CANIN ET FELIN C.A.E.H.S.C.F

Conduite d'Activités d'Élevage et d'Hébergement dans le Secteur Canin-Félin

Code Diplôme : 403 212 10 / RNCP : 14 039

Niveau, Durée et modalités de formation

- Formation de niveau IV sur 3 années scolaires
- 1850 heures de formation
- 17 à 20 semaines au centre de formation par an
- 16 semaines minimum par an en milieu professionnel

SCOLAIRE PAR
ALTERNANCE
OU
APPRENTISSAGE

Méthode pédagogique

Cours en présentiel, supports pédagogiques variés, visites techniques et intervenants extérieurs professionnels, méthodes pro-actives et pédagogie de l'expérience

Objectifs de la formation

La formation Bac Pro CAEHSCF doit permettre au candidat de se préparer au métier d'éleveur de chiens et/ou des chats, destinés à la vente :

- Maîtriser les tâches liées fondamentalement à un élevage : s'occuper des animaux, les nourrir, les surveiller, les soigner, les faire reproduire, pratiquer l'éducation de base, la socialisation, nettoyer et entretenir les bâtiments.
- Assurer la vente de sa production de chiots et/ou chatons.
- Accomplir les tâches de gestion économiques et financières et de management fondamentales.

Conditions d'admission / prérequis

Entrée en classe de seconde

- Etre issu de 3ème générale, 3ème agricole ou autre avec dérogation
- une forte motivation professionnelle
- un avis favorable du conseil de classe ou du chef d'établissement

Entrée en classe de 1ère

- Priorité aux candidats issus d'une seconde professionnelle relevant du secteur canin ou de l'animalerie.
- Sur décision du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, après avis de l'équipe pédagogique, peuvent être admis des élèves :
 - Candidats issus d'une seconde autre que celles mentionnées ci-dessus
 - Ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première
 - Titulaires d'un diplôme au titre homologué de niveau V
 - Ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de 2 années d'activité professionnelle
 - Ayant accompli une formation à l'étranger

Entrée en classe de Terminale

- possible sur dossier pour tout titulaire d'un diplôme de niveau IV minimum : dispensera le candidat de suivre les modules d'enseignements généraux validera uniquement le bloc de compétence « Modules du secteur professionnel »



Modalités d'admission et délai d'accès

- Dossier de demande d'inscription à compléter dès janvier
- Entretien de motivation avec la Direction ou personne habilitée
- Début de la formation en septembre

Passerelle et poursuite d'études

Possibilité de faire un Bac Pro en 1 an pour tout titulaire d'un Bac.

Les titulaires du baccalauréat professionnel CAEHSCF peuvent poursuivre des études en BTS.

Programme de la formation

MODULES D'ENSEIGNEMENTS GENERAUX

- culture scientifique : Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie-écologie
- culture humaniste : Histoire-Géo, sciences économiques et sociales
- ouverture culturelle : anglais, éducation socio-culturelle, projets individuels
- vivre et agir ensemble : projets collectifs, éducation physique et sportive

MODULES DU SECTEUR PROFESSIONNEL

- Gestion de l'entreprise et son environnement
- Zootechnie générale, canine et féline
- maintenance des bâtiments et des installations d'élevage
- Choix, utilisation et maintenance des bâtiments et des équipements

MODULES A L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT ET OPTION

- Agility, toilettage, éducation et gardiennage
- premiers secours chien-chat
- formation Sauveteur Secouriste du Travail
- 1 mois de stage à l'étranger en classe de 1ère pour les scolaires par alternance
- LV2 : espagnol



Modalités d'évaluations

- Epreuves Certificatives en cours de Formation (CCF)
- Epreuves Terminales

Handicap et aménagements particuliers

- Suivi des dossiers d'aménagement aux examens
- Accueil et suivi des candidats en situation de handicap
- Présence d'une Assistante de Vie Scolaire



- * Place handicapée
- * Plan incliné
- * Salle de plain-pied

